**Appel à candidature**

**08 bourses pour de stages professionnels**

**dans le secteur culturel**

**en Fédération Wallonie-Bruxelles**

Dans le cadre de la 8ème session de la Commission Mixte Permanente Maroc/Wallonie-Bruxelles (2023-2027), Wallonie-Bruxelles International et le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication du Maroc, Département de la Culture, octroient chaque année 8 bourses de stage professionnel d’une durée d’un mois dans des structures culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il est porté à la connaissance des opérateurs culturels marocains que l’appel à candidature au programme de bourses est ouvert pour l’année 2025.

**Ce programme de bourse consiste en :**

* Un montant mensuel de bourse (indexé annuellement au 1° septembre) : 1226,04€;
* Les frais de voyage international ;
* L’assurance Soins de santé de type subrogation de mutuelle et en responsabilité civile;
* Les frais de logement à concurrence de 800 € maximum par mois à justifier ;
* Les frais de déplacement professionnel à concurrence de 80 €/mois à justifier ;
* Les frais de formation au cas par cas.

*(N.B. Les frais de visa sont à la charge du candidat)*

**1 – Profils des candidats et durée des séjours :**

1. **Profils :**

Les bourses de stages professionnels sont destinées aux ressortissants marocains résidant au Maroc dans les catégories suivantes :

Catégorie (A) : Les professionnels confirmés exerçant des responsabilités dans des entités culturelles marocaines (administrateurs de structures culturelles, responsables de service, chargés de projets culturels, responsables de l’élaboration et du pilotage des politiques culturelles) et désireux de développer un projet professionnel concret avec un établissement d’accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles, permettant l’échange de connaissances et de savoir-faire.

Catégorie (B) : Les artistes, confirmés et désireux de développer un projet professionnel concret avec un établissement d’accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles, permettant l’échange de connaissances et de savoir-faire.

***NB.*** *Il convient de noter que la priorité sera accordée aux candidats n’ayant jamais participé au programme.*

1. **Durée du séjour professionnel :**

1 mois valable durant la période du **15 septembre au 15 décembre 2025**

**2- Structures d’accueil en Wallonie-Bruxelles :**

1. Le candidat est prié d’identifier une structure culturelle en Wallonie-Bruxelles qui accueillera son projet artistique **(annexe 2 : liens des structures concernées).**
2. La structure d’accueil doit désigner un tuteur chargé de suivre le professionnel marocain accueilli dans l’établissement et proposer un programme de stage comprenant des rencontres professionnelles en lien avec le projet professionnel du stagiaire.
3. La structure d’accueil doit fournir la lettre d’acception de stage à joindre dans le dossier de demande de visa du candidat.
4. Au terme du stage, le stagiaire adressera à la Délégation générale Wallonie-Bruxelles à Rabat et au Département de la Culture du Maroc un rapport de stage détaillant les activités réalisées, les résultats obtenus, ainsi que les perspectives et prolongements envisagés.

**3- Modalités de candidature :**

Le dossier de candidature doit impérativement comprendre les documents suivants :

* Formulaire de candidature dûment rempli par saisie numérique **(voir annexe 2) ;**
* Curriculum Vitae (CV) justifiant l'expérience professionnelle (pour la catégorie A)/ Portfolio présentant l'expérience artistique (pour la catégorie B) ;
* Lettre d'invitation de la structure d'accueil en Wallonie-Bruxelles précisant son engagement à accueillir le candidat et à élaborer le programme de séjour ;
* Copie recto-verso de votre Carte d’Identité Nationale (CIN) ;
* Une copie de votre passeport en cours de validité.

**Pour les candidats actuellement en poste** : *une attestation de travail ainsi qu'une autorisation émanant de la hiérarchie, attestant de la disponibilité du candidat pour participer au stage aux dates prévues (par exemple, une demande ou une promesse de congé, ou une autorisation spécifique).*

Les dossiers de candidature doivent être envoyés simultanément par courriel, **avant le 25 mai 2025 à minuit**, aux adresses suivantes :

Pour la Délégation Générale de Wallonie Bruxelles : [rabat@delwalbru.be](mailto:rabat@delwalbru.be)

Pour le Département de la Culture : [boursestage@minculture.gov.ma](mailto:boursestage@minculture.gov.ma)

**4- Sélection des dossiers :**

La sélection sera effectuée par une commission qui se réunira pour examiner les différents dossiers soumis en se basant sur des critères de qualité et de pertinence par rapport au parcours professionnel du candidat.

* Seuls les candidats retenus seront contactés au plus tard le **mardi 20 juin 2025**.

**Annexe 1 :**

**Création artistique : 531 structures**

<https://www.odwb.be/explore/dataset/la-creation-artistique-en-federation-wallonie-bruxelles/table/?disjunctive.domaine&disjunctive.province&disjunctive.bassin_de_vie_fwb&disjunctive.categorie_principale>

**Résidences artistiques : 117 résidences**

<https://www.odwb.be/explore/dataset/les-residences-dartistes-en-federation-wallonie-bruxelles/table/?disjunctive.theme&disjunctive.province&disjunctive.categorie&disjunctive.modalites_de_selection>

**Centres culturels : 126**

<https://www.odwb.be/explore/dataset/cc-enjeux-2/table/?disjunctive.province>

**Art visuel : 186 structures**

<https://www.odwb.be/explore/dataset/lieux-de-creation-et-de-monstration-en-art-visuel-fw-b/table/>

**Annexe 2 :**

# Formulaire de candidature - bourses pour de stages professionnels dans le secteur culturel en Wallonie-Bruxelles

|  |  |
| --- | --- |
| **Prénom :** | **Nom :** |
| **Sexe :** | **Nationalité :** |
| **Mail :** | **Téléphone :** |
| **Date de naissance :** | **Âge :** |
| **Adresse :** | |
| **Statut : Étudiant Demandeur d’emploi Employé Free-lance/artiste** | |
| Catégorie : A B | |
| entité : | |
| Partennaire Wallonie-Bruxelles : | |

**Avez-vous déjà participé à des activités en Belgique OUI** **NON**

* **Des activités rémunérées OUI** **NON**

**Si oui, lesquelles :**

* **Des activités subventionnées par un organisme public ou privé OUI** **NON**

**Si oui, lesquelles et par quel(s) organisme(s) :**

* **Des activités prises en charge par les organisateurs OUI** **NON**

**Si oui, lesquelles :**

## STRUCTURE d’ACCUEIL en Wallonie-BruXELLES

Quelle est la structure d’accueil de votre stage ? Quels sont vos liens et/ou vos attentes par rapport à cette structure ?

## Votre projet et l’implication du Partenaire Wallonie-Bruxelles

Quels sont les objectifs de votre stage ? A partir du programme de stage élaboré avec votre structure partenaire, décrivez vos attentes, les objectifs professionnels recherchés et la pertinence de les réaliser avec cette structure.

## PARTENAIRES Marocains / AGENDA 2025

Quel(s) sont les partenaires marocains avec lesquels vous avez déjà collaboré ou avec lesquels vous allez collaborer ? Avez-vous des dates clés à nous communiquer pour 2025 et 2026 dans le cadre de vos projets ?

## Motivations

Quelles sont vos motivations et votre intérêt à bénéficier d’une bourse pour un stage professionnel dans le secteur culturel en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

## Retombées

Quelles sont les retombées concrètes attendues grâce à votre participation au programme de bourse pour un stage professionnel dans le secteur culturel en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

## Dépôt de votre dossier

Le dossier de candidature doit impérativement comprendre les documents suivants :

* Formulaire de candidature dûment rempli par saisie numérique **(voir annexe 2) ;**
* Curriculum Vitae CV pour justifier de votre expérience professionnelle **(pour la catégorie A)**/ Portfolio présentant votre expérience artistique **(pour la catégorie B)**;
* Lettre d’invitation de la structure d’accueil en Wallonie-Bruxelles précisant son engagement à vous accueillir et à élaborer votre programme de séjour ;
* Copie recto-verso de votre Carte d’Identité Nationale (CIN) ;
* Une copie de votre passeport en cours de validité.

**Pour les candidats actuellement en poste** : *une attestation de travail ainsi qu'une autorisation émanant de votre hiérarchie, attestant de votre disponibilité pour participer au stage aux dates prévues (par exemple, une demande ou une promesse de congé, ou une autorisation spécifique)*

Les dossiers de candidature doivent être envoyés simultanément par courriels aux adresses suivantes :

Pour la Délégation Générale de Wallonie Bruxelles : [rabat@delwalbru.be](mailto:rabat@delwalbru.be)

Pour le Département de la Culture : [boursestage@minculture.gov.ma](mailto:boursestage@minculture.gov.ma)

**Signature du candidat :**